

### Enquête sur les étudiants en situation de handicap inscrits à l'Université d'Orléans pour l'année 2005-2006

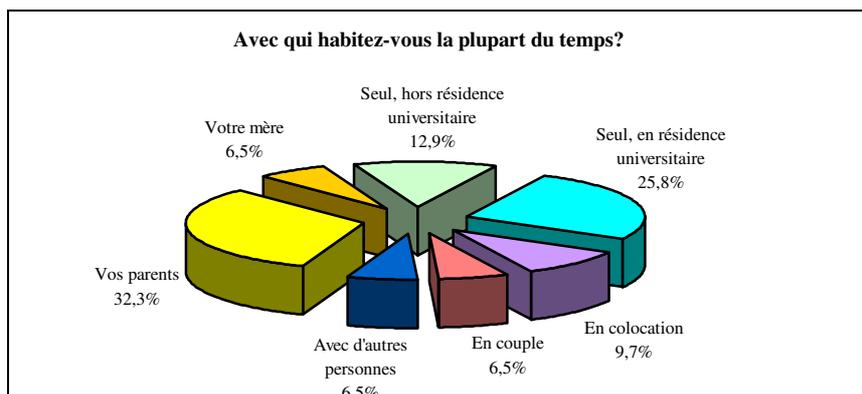
Cette enquête nationale, initialisée par la Mutuelle des Etudiants, a été gérée et transmise aux étudiants concernés par le bureau<sup>1</sup> d'Accueil et de Suivis des Etudiants Handicapés de l'Université. Quarante-huit étudiants ont été destinataires de ce questionnaire et trente et un y ont répondu, soit un taux de réponses de 35,2%. Malgré sa faible taille, cet échantillon est représentatif<sup>2</sup>; les résultats de cette enquête peuvent donc en partie permettre de mieux percevoir ce qui peut être amélioré dans l'accueil et les services rendus aux étudiants handicapés de l'université d'Orléans.

#### Portrait social des répondants

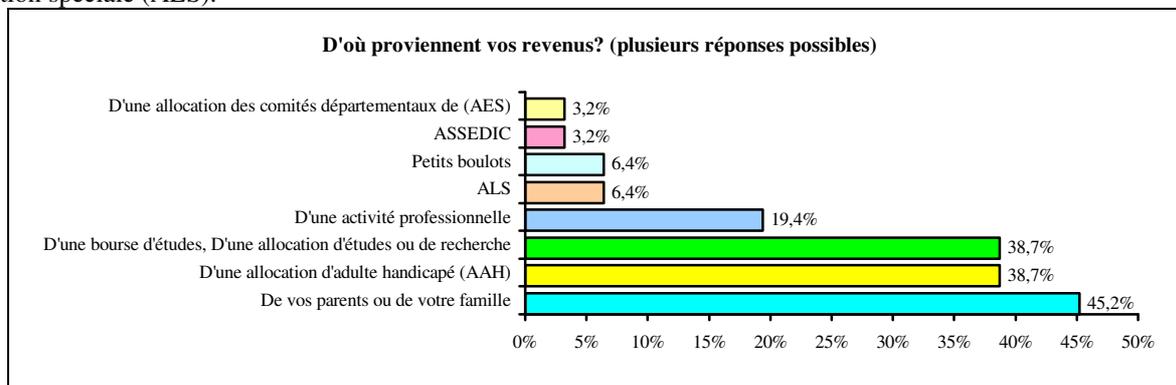
Plus de la moitié des répondants sont des répondantes (53,3%). Deux étudiants sur cinq (43,3%) ont entre 18 et 20 ans et un huitième (13,3%) est âgé de plus de trente ans, l'âge moyen étant de 22,17 ans et le médian de 20 ans. Pour l'essentiel des répondants (83,3%), le lieu d'études se situe à Orléans.

Certains pouvant cumuler plusieurs type de handicaps, la nature des handicaps<sup>3</sup> les plus souvent cités sont « handicap moteur », « déficience auditive » et « déficience visuelle » (respectivement 27,6% des citations, 20,7% et 13,8%). Les trois quarts (74,2%) déclarent leur handicap comme « stabilisé ou définitif ».

Près de quatre étudiants sur dix (38,8%) habitent la plupart du temps avec leur(s) parent(s), un quart (25,8%) « seul, en résidence universitaire » et un huitième (12,9%) « seul, hors résidence universitaire ».



Près de la moitié (48,3%) déclare n'avoir qu'une seule source de revenu. Parmi ces étudiants, les quatre neuvièmes (46,7%) perçoivent une allocation d'adulte handicapé, un tiers une aide provenant de leurs parents ou de leur famille, plus d'un huitième (13,3%) bénéficie d'une bourse ou allocation d'études ou de recherche. Pour un quinzième (6,7%) le revenu provient d'une activité professionnelle. Les autres cumulent deux, voire trois sources de revenu : revenu provenant des parents ou de la famille avec activité professionnelle ou bourse d'études, allocation d'études ou de recherche ; allocation d'adulte handicapé avec bourse d'études, allocation d'études ou de recherche, mais aussi activité professionnelle ou ASSEDIC. Un revenu émanant des parents ou de la famille combiné ou non avec d'autres revenus concerne plus de quatre répondants sur neuf (45,2%). De la même façon, deux cinquièmes (41,9%) déclarent recevoir une allocation d'adulte handicapé (AAH) ou d'éducation spéciale (AES).



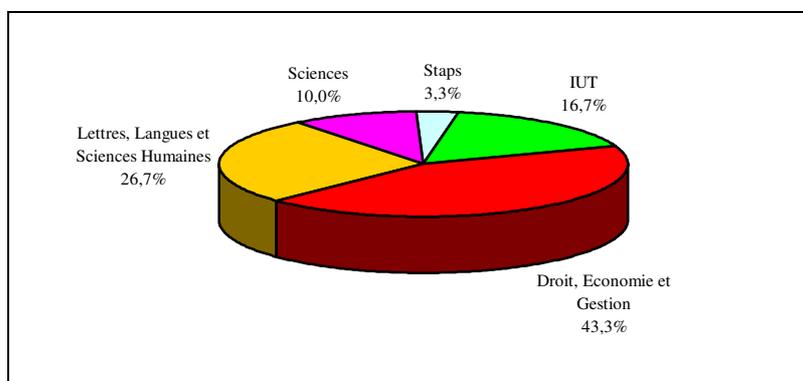
<sup>1</sup>  : [deve.handicap@univ-orléans.fr](mailto:deve.handicap@univ-orléans.fr)

<sup>2</sup> Les variables sexe, âge et composantes sont représentatives.

<sup>3</sup> La question portant sur la nature du ou des handicaps est stipulée facultative, le taux de réponses est de 83,9%.

## Etudier à l'Université d'Orléans

Plus de deux répondants sur cinq (43,3%) sont inscrits en Droit, Economie et Gestion et un quart (26,7%) en Lettres, Langues et Sciences Humaines. Le critère principal dans le choix de l'Université d'Orléans comme établissement d'études est pour trois cinquièmes (61,3%) que la discipline qu'ils voulaient étudier y est enseignée. Pour un quart (25,8%) la raison est la proximité de l'établissement de leur lieu d'habitation, pour moins d'un dixième (9,7%) l'existence d'un accueil spécifique des étudiants handicapés. Un étudiant répond aussi que le critère principal de son choix est la proximité de l'hôpital où il est suivi.



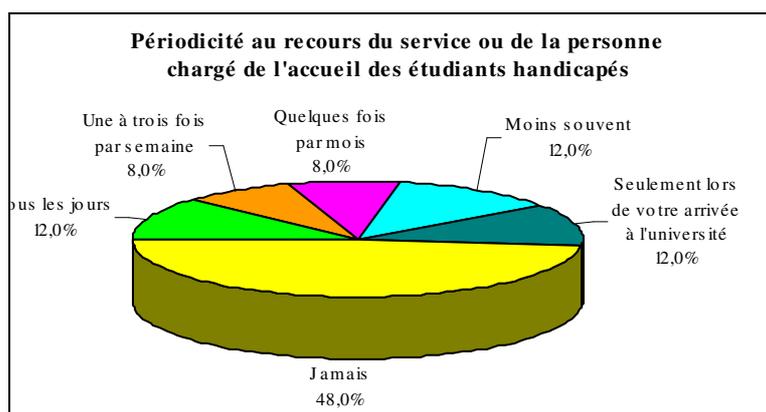
A la question « Considérez-vous que votre handicap a eu une influence sur le choix de votre établissement ou de votre filière ? », un tiers (34,6%) répond positivement pour l'établissement et un quart (26,9%) au niveau de la filière. Du fait de la faiblesse des effectifs, les différences n'apparaissent pas significatives. On peut toutefois noter que ce sont les étudiants déclarant un handicap de type « organique » ou « psychologique »<sup>4</sup> qui répondent le plus souvent positivement au niveau de l'établissement et les étudiants avec un handicap « moteur » ou « psychologique » pour une influence positive de la filière.

Influence positive sur :	Moteur	Sensoriel	Organique	Psychologique	Total
Le choix de l'établissement	33,3%	22,2%	42,9%	100,0%	34,6%
Le choix de la filière	33,3%	22,2%	14,3%	100,0%	26,9%

L'existence de dispositions spécifiques réservées à l'accueil des étudiants handicapés à l'Université d'Orléans est connue par plus des trois cinquièmes (64,5%) des répondants mais un tiers (32,3%) ignore son existence.

Lors de leur arrivée à l'université, 46,4% des répondants « se sont adressés spontanément au service (à la personne) chargé de l'accueil des étudiants handicapés », un quart (25,0%) « se sont adressés au service chargé de l'accueil des étudiants handicapés par le service de médecine préventive », 7,0% par le service des inscriptions administratives et un cinquième (21,4%) a vécu une autre situation.

Les répondants à la question « Avez-vous recours au service chargé de l'accueil des étudiants handicapés ou à cette personne ? » répondent pour près de la moitié (48,0%) « Jamais » et un huitième (12,0%) « Tous les jours ».



Plus de la moitié (52,2%) des répondants pense que la structure fournit de la documentation sur le handicap. Ce sont d'ailleurs plus souvent les étudiants avec un « handicap moteur » qui le pensent (87,5%) contre un tiers (33,3%) de ceux qui déclarent un « handicap sensoriel » et deux cinquièmes (40,0%) un « handicap organique ». Cette documentation est d'ailleurs sur supports adaptés pour 83,3% d'entre eux, même si les étudiants avec un handicap moteur le pensent moins souvent que les autres (71,4%) contre la totalité.

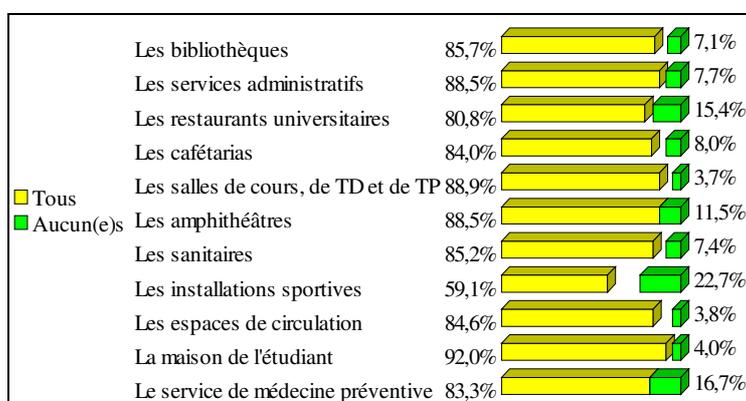
<sup>4</sup> Un seul étudiant déclare un handicap psychologique

## L'accessibilité des lieux et de l'enseignement

### ➤ Les locaux

Pour se rendre sur leur lieu d'études, la majorité (54,9%) se déplace par ses propres moyens (transport en commun ou voiture particulière), un tiers (35,5%) s'y rend à pied et un dixième (9,6%) utilise la « prise en charge » (taxi, véhicule du service). En matière de stationnement, la moitié des répondants (50,0%) estime qu'il y a suffisamment de places de stationnement<sup>5</sup> réservées aux personnes handicapées. Deux étudiants sur cinq (42,9%) considèrent que ces places réservées sont « parfois » occupées par des personnes qui ne sont pas en situation de handicap et un cinquième (19,0%) estime que c'est « souvent » le cas.

Le graphique<sup>6</sup> ci-après présente les réponses apportées à la question portant sur l'accessibilité des différents lieux cités. Il était demandé si l'étudiant pouvait y accéder sans recourir à l'aide d'un camarade ou d'un tiers. Il y a globalement une bonne accessibilité des lieux. Le service de médecine préventive, les restaurants universitaires mais aussi les amphithéâtres et, surtout, les installations sportives sont cependant considérées moins accessibles que la moyenne. 59,1% des répondants déclarent ainsi pouvoir accéder à toutes les installations sportives ; 22,7% à aucune. Quelques suggestions en matière d'amélioration quant à l'accessibilité des locaux ont été émises comme : évacuation en cas d'incendie, faciliter le trajet en balisant mieux le chemin, un plan avec les noms, numéros, lettre des salles évitant de toujours aller à l'affichage du hall général, une meilleure qualité du son et des micros dans les amphithéâtres et une facilité d'accès pour les fauteuils afin d'y accéder, installation de rampes spéciales, des portes moins lourdes s'ouvrant facilement ou encore une infirmerie en cas de malaise.



### ➤ Les cours

Durant les cours, un cinquième (19,4%) a recours à l'aide d'une personne mise à disposition par l'université en la personne d'un « preneur de note », les autres ne faisant appel à aucune autre personne. Un sixième a besoin d'une aide humaine pour la vie quotidienne et les déplacements (respectivement 16,1% et 16,7%). Lorsqu'ils n'ont recours à aucune aide humaine, c'est principalement parce que le besoin ne s'en fait pas sentir (96,2%). Cependant, parmi ces derniers, certains expriment tout de même des attentes au niveau d'une aide tant humaine que matérielle : personne à l'écoute de temps en temps, aide pour le repas, le ménage, le linge, dans les restaurants universitaires (plats trop loin, installations trop hautes et plateaux trop lourds) mais aussi organisation des examens, meilleure prise en charge pour la prise de cours, davantage de support pour les travaux pratiques.

Durant les cours, les deux tiers (67,7%) déclarent n'utiliser aucune aide technique spécifique (ordinateur, magnétophone, système auditif, matériel en braille) et pour un quart (25,8%) lorsqu'ils en utilisent une, le matériel utilisé leur est personnel.

### ➤ Les examens

Le mode d'examen est pour la majorité des répondants (71,0%) du contrôle continu. Le degré de satisfaction des aménagements mis en place pendant les examens écrits ou oraux est variable selon les aménagements. On relèvera notamment une attente sur des supports adaptés et le secrétariat pour les écrits.

		Satisfait	Plutôt satisfait	Plutôt insatisfait	Vous n'êtes pas concerné	Vous êtes concerné mais votre établissement ne le propose pas	Total
Ecrits	Temps majoré (1/3 temps)	50,0%	16,7%	10,0%	16,7%	6,7%	100%
	Secrétariat	33,3%	16,7%	20,0%		30,0%	100%
	Supports adaptés	26,7%	16,7%	20,0%		36,7%	100%
	Salles d'examen	33,3%	33,3%	16,7%	13,3%	3,3%	100%
Oraux	Temps majoré pour la préparation de l'épreuve	30,0%	10,0%	10,0%	46,7%	3,3%	100%
	Temps majoré pour l'épreuve	26,7%	10,0%	10,0%	50,0%	3,3%	100%
	Supports adaptés pour l'oral	13,8%	17,2%	3,4%	62,1%	3,4%	100%

<sup>5</sup> Taux de réponses égale à 83,9%

<sup>6</sup> Graphique « baromètre » : les deux extrémités des réponses possibles sont représentées

## ➤ Le travail personnel et la documentation

A la question portant sur l'accès à la documentation diffusée par l'université (guide de l'étudiant, journal de l'université...), un quart (25,8%) accède aux trois types de supports proposés (documentation imprimée, site Internet, autres types de supports) et un huitième (12,9%) déclare ne pas avoir accès à cette documentation. L'accès à cette documentation se fait d'abord via le site Internet (64,5%), par la documentation imprimée (58,1%) et à la documentation sur d'autres supports (32,3%).

		Oui, vous en bénéficiez	Oui, mais vous n'en bénéficiez pas	Non	Vous ne savez pas	Total
Mise à disposition par l'université dans le cadre des travaux personnels de :	Un soutien pédagogique	16,7%	13,3%	26,7%	33,3%	100%
	Des transcriptions en braille	3,4%	24,1%	27,6%	44,8%	100%
	Une aide à la recherche documentaire	13,3%	10,0%	30,0%	46,7%	100%
	Du matériel informatique	31,0%	10,3%	20,7%	37,9%	100%
	Des photocopies gratuites	30,0%	10,0%	36,7%	23,3%	100%
Existence à la bibliothèque universitaire d'une documentation sur supports adaptés	En braille	57,1%	10,7%	32,1%	-	100%
	En gros caractères	60,7%	10,7%	28,6%	-	100%
	Sur informatique	17,9%	21,4%	14,3%	46,4%	100%
	Sonore	53,6%	7,1%	39,3%	-	100%

## La vie quotidienne à l'université

La quasi-totalité (90,3%) des répondants ne pratique pas d'activité sportive au sein de l'université ; les pratiquants sont plus souvent les garçons.

Un seul étudiant déclare avoir une activité culturelle (club de théâtre, cinéma, arts plastiques...) au sein de l'université.

A la question demandant si leur établissement propose des mesures favorisant l'insertion professionnelle des étudiants handicapés (stages, accompagnement de la recherche d'emploi), un tiers répond positivement (33,3%) et près de la moitié (46,7%) ne pas savoir.

## Conclusion

De manière générale, la moitié des répondants (52,2%) estime que la politique de l'université d'Orléans est adaptée à l'accueil des étudiants en situation de handicap, mais nécessite certains aménagements. Ce sont d'ailleurs les étudiants avec un handicap sensoriel ou organique qui expriment le plus souvent cette opinion (respectivement 66,7% et 57,1%), alors que les étudiants avec un handicap moteur estiment, plus souvent que la moyenne, qu'elle est bien adaptée (62,5%).

